

ANNALES
DE LA
BONNE SAINTE ANNE

DE BEAUPRÉ

Avec l'approbation de Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec, et de NN. SS. les Archevêques de Montréal et Ottawa, et les Evêques de Trois-Rivières, Rimouski et St-Jacinte.



Gloriosa dicta sunt de te. (Ps. 86.)

On raconte de vous d'admirables choses. (Ps. 86.)

O Bonne sainte Anne, priez pour nous

S'adresser au Rév. C. E. Carrier, Gérant des "Annales."
Collège de Lévis, Lévis.—Prix de l'abonnement : 35 centins.

A N N A L E S
DE LA
BONNE STE ANNE DE BEAUPRÉ.

REDACTEURS-PROPRIÉTAIRES : Les directeurs du collège de Lévis

S O M M A I R E :

Avantages.—Les cloches de Ste-Anne de Beaupré.—Liste des Parrains et des Mairaines.—Notre-Dame de Lourdes.—Bon Père (*Suite*)—Actions de grâces à Ste Anne.—Faveurs obtenues de Ste-Anne—Dons à Ste-Anne—Recommandations aux prières.

Abonnement : 35 centims pour le Canada et les Etats-Unis . fr 2.50 pour la France et les autres pays de l'union postale

AVANTAGES.

1o Deux messes chaque semaine, une le lundi, et l'autre le samedi, pour les abonnés aux *Annales* qui ont satisfait aux conditions de l'abonnement. 2o Une autre messe, le premier vendredi de chaque mois, pour les abonnés défunts.

LES CLOCHES DE STE-ANNE DE BEAUPRÉ.

C'était grande fête à Sainte-Anne, hier, le 17^{me} jour du mois des Saints Anges. Son Eminence le Cardinal Taschereau, escorté de plusieurs membres de son clergé, l'honorable Premier Ministre de la Province de Québec, en compagnie de plusieurs honorables Sérateurs, Ministres, Députés, et de quelques notabilités de Québec, de Lévis et de Sainte-Anne, s'étaient donné rendez vous, malgré la saison déjà avancée, dans le sanctuaire de notre Patronne. L'Eglise et l'Etat, les dignitaires de l'ordre spirituel et temporel, unis dans une même foi et une même dévotion, s'étaient donné la main pour témoigner ensemble au pied du même autel, leur adhésion commune à la religion seule vraie, qui a fait dans

passé la force de nos pères, et qui donne aujourd'hui au monde le spectacle d'une nation catholique entre toutes. Au milieu du chœur de l'église figuraient les héros de la fête: *Anne, Joachim, Marie, Joseph*, les quatre belles cloches de Sainte Anne, avec leur masse imposante, leurs reflets argentés, leurs battants sonores, frémissants déjà d'impatience de publier à toute la nation les gloires de Dieu et de ses saints, les merveilles de leur souveraine et maîtresse, la Bonne Sainte Anne. Elles sont là, fières et majestueuses, suspendues à un outre solide, revêtues de banderoles et d'inscriptions aux couleurs variées. *Anne*, avec ses 4,650 livres d'alliage sonore, *Marie*, avec ses 2,900; *Joseph*, qui n'en compte que 1,950, et *Joachim*, les 1,000 qui restent pour former le total de 10,500 livres, exclusion faite des battants et autres accessoires. *Anne, Marie, Joseph, Joachim*, les aïeux, la mère et le père nourricier, Sainte famille de cloches qui rediront à jamais aux membres de la famille canadienne ce que Dieu a fait pour leurs ancêtres, et ce qu'il fera pour eux et leurs enfants, par ses mystères sacrés de l'Incarnation et de la Rédemption de son Divin Fils Jésus-Christ.

Les catéchumènes sont là attendant l'eau de la régénération et l'huile sainte de la consécration. Maintenant, métal profane, coulé par le feu, et façonné par la main des hommes; bientôt, néophytes, lavées par l'eau baptismale, sacrées par l'onction, associées par l'Eglise à son culte divin, jugées dignes par elle de jouer un rôle important dans sa liturgie inspirée.

Les parrains et marraines sont là, fiers de l'honneur qui leur est échu en ce jour solennel. Ceux que de graves raisons ont privés du bonheur d'assister, ont envoyé, avec l'expression de leurs regrets, une offrande généreuse. De ce nombre est Monsieur Léger Brousseau, le digne imprimeur des *Annales*, qui, dans cette circonstance comme toujours, a tenu à faire les choses consciencieusement. En tête des invités figure Son Excellence l'Honorable R. Masson, Lieutenant-Gouverneur

de la Province de Québec ; puis, viennent les person-
sages suivants : L'honorable Premier Ministre et
madame Ross, l'honorable M. Blanchot et madame
veuve Langevin, l'honorable M. Pelletier, sénateur, et
madame Pelletier, M. Valin, M. P., et madame Valin,
M. et madame J. D. Brousseau, M. et madame Léger
Brousseau, propriétaire du *Courrier du Canada*, repré-
sentés par leur fils, M. L. Brousseau, étudiant au col-
lège de Lévis ; M. le Chevalier et madame Robitaille,
M. Sharples et madame veuve Pelletier, M. et madame
E. Couture, M. S. Lesage, député-ministre ; M. et
madame F. Caubray, M. et madame H. J. B. Chouinard,
M. et madame Louis Paré.

Une foule nombreuse de fidèles venus de Québec par
les trois bateaux, "Brothers," "Lévis" et "Vega," ou
accourus des paroisses environnantes, encombraient le
vaste sanctuaire. Bientôt, Son Eminence, revêtu de
la pourpre cardinalice, quitte le couvent des révérends
Pères Rédemptoristes pour venir présider la cérémo-
nie. Parmi le clergé qui l'escorte, figurent le révérend
M. E. Méthot, Recteur de l'Université Laval ; les révé-
rends Pères Gronier et Lefebvre, O. M. I. ; Messieurs
les curés de St-Joachim, de St-David, de St-Roch, de
L'Ange Gardien, de St-Féréol et de St-Tite ; les abbés
P. Beaulieu, Lindsay, Labourière et Bégin, du collège
de Lévis, et l'abbé O. Marois ; MM. les abbés Gagnon
et Garneau, de l'archevêché de Québec, agissent comme
maîtres des cérémonies. En tête de la procession
marche la fanfare du collège de Lévis, venue à Sainte-
Anne sur la gracieuse invitation du R. P. Supérieur.
Sous la direction de l'abbé Beaulieu et de M. O. Audet,
leur chef, les musiciens ont joué avec effet plusieurs
beaux morceaux, dans l'église et en plein air, dans les
rues du village et sur le bateau. Tout le village de
Ste-Anne était paré d'oriflammes, de pavillons et de
banderolles. Sur le fronton d'une arche érigée en l'hon-
neur de Son Eminence, on lisait le chronogramme
suivant, dicté par le R. P. Guillemain : *Dieu couronne*

la pourpre les belles vertus du pasteur Elzéar. Au-dessus de la porte principale de l'église, se détache, en caractères éclatants, cette inscription si expressive :

Mater Dei Genitricis, sis huic intranti suavis cali que janua.

*Mère de la Mère de Dieu, sois bonne pour celui qui entre,
sois-lui la porte du ciel.*

L'intérieur de l'église présente un coup d'œil féérique, avec ses riches décorations, avec ses festons et ses bannières suspendues, et ses banderolles aux couleurs multiples qui courent de la voûte à la corniche, avec son autel richement paré et illuminé, avec ses milliers de fidèles qui se pressent dans l'encointe trop étroite pour les contenir, avec sa rangée imposante de cloches, audessus desquelles brille cette touchante légende qui charmera surtout les souscripteurs pour la "cloche des abonnés." *Oui, Mère, elles rediront aux collines vos gloires, vos bienfaits.* Honneur au zèle éclairé des Révérends Pères Rédemptoristes, qui ont su doter notre sanctuaire national de ces instruments si beaux de la prière et de la louange divine, complément de tant d'autres chefs-d'œuvre déjà réunis dans le temple auguste de Sainte-Anne !

Vers les 10 heures commence la messe-basse, célébrée par le Révérend M. Pouliot, missionnaire du diocèse de Rimouski. Au trône Son Eminence est accompagné du R. P. Grenier et de M. le curé de St-Joachim. Après la messe le R. P. Fiévez prononça un éloquent sermon sur la solennité du jour. Puis le Cardinal revêtu de ses ornements pontificaux, et accompagné des abbés Lindsay et Mathieu, comme diacre et sous-diacre, commence la cérémonie de la bénédiction des cloches. Il bénit l'eau et le sel, dont le mélange sert à la purification des cloches, puis il fait à l'extérieur et à l'intérieur des onctions prescrites avec l'huile des infirmes, des cathécumènes et le Saint Chrême. Le baptême terminé, Son Eminence sonna chacune des quatre cloches. et à sa suite, le clergé, les parrains et marraines et les nombreux fidèles. Chacun admirait la richesse du son, en même temps doux et fort, sonore et moëlleux.

Les quatre cloches rendent avec justosso les notes mi, fa, sol, la ; au diapason international, ré mi, fa, sol. Elles ont été coulées d'un seul jet et ont ainsi le même alliage. Les timbres en sont d'une harmonie rare. Chaque cloche donne sa note très distincte ; point de sons résultants discordants, aucun bourdonnement désagréable.

Ces cloches ont été expédiées et livrées au Canada telles qu'elles sont sorties de la fosse où elles ont été fondues. Ni la lime, ni le tour n'ont servi à faire disparaître à l'intérieur des défauts de coulée ; et les bords n'ont pas été entamés pour l'accordage.

Ces conditions ne s'obtiennent que par des soins minutieux de la part du fondeur, et par un travail qui n'est pas trop hâtif.

Chacune porte, outre son nom, l'inscription suivante :

Pape régnant Léon XIII.

Archevêque de Québec, Cardinal Taschereau.

Lieutenant Gouverneur de Québec, Honorable R. Masson.

Général des Rédemptoristes, R. P. N. Mauron.

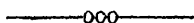
Ajoutons que la fonderie Van Aerschot, de Louvain, en Belgique, d'où proviennent ces cloches, existe depuis quatre siècles et a remporté des premiers prix dans toutes les grandes expositions. Afin d'assurer le succès de ses cloches, elle a envoyé au Canada un de ses employés pour les suspendre d'après toutes les règles de l'art. Cet habile ouvrier est arrivé muni de tous les accessoires, y compris jusqu'au bois de chêne destinés à cette opération difficile.

Après la cérémonie les parrains et marraines suivent le clergé au réfectoire des Révérends Pères, où les attend un goûter hospitalier.

Puis il faut songer au retour, car déjà les journées deviennent plus courtes, l'air se refroidit, et avant demain nous aurons la première neige.

Le "Brothers" ramène les pèlerins de Québec, le "Lévis" ceux de Saint-Romuald, et le gentil "Véga" transporte Son Eminence le Cardinal, les membres du clergé, les parrains et les marraines. En quittant les

rives de Ste-Anne, la fanfare renvoyait à l'écho des Laurentides les accents du cantique *Nous vous invoquons tous*. Cette journée consacrée à la gloire de Sainte Anne se terminait par une prière à sa glorieuse fille Marie, reine des anges et des hommes.



LISTE DES PARRAINS ET MARRAINES INVITÉS POUR
LA BÉNÉDICTION DES CLOCHES DE STE-ANNE.

- Son Eminence le Cardinal Taschereau, représenté par
l'Honorable Juge Taschereau, son frère, et Madame
Taschereau.
- Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec et Mme Masson.
- Sir H. Langevin et Mlle Langevin.
- Sir Adolphe et Lady Caron.
- L'Hon. M. Chapleau.
- L'Hon. Juge A. Dorion.
- Sir N. Belleau.
- Le Colonel T. J. Duchesnay et Mme Duchesnay.
- L'Hon. Sénateur P. Baillargeon et Mme Fortier, sa fille.
- L'Hon. Sénateur P. A. Pelletier et Mme Pelletier.
- L'Hon. Sénateur de Boucherville.
- L'Hon. Sénateur P. Deblois.
- L'Hon. Sénateur Lacoste.
- L'Hon. Sénateur Robitaille.
- Le Rév. M. E. Méthot, Recteur de l'Université Laval.
- Le Rév. M. Collin, Supérieur de St-Sulpice.
- L'Hon. Juge Casault et Mme Casault.
- L'Hon. Juge B. Routhier et Mme Routhier.
- L'Hon. Juge Caron.
- L'Hon. Juge Tessier.
- L'Hon. F. Langelier, Maire de Québec, et Mme Langelier.
- L'Hon. T. McGreevy, M. P., et Mme McGreevy.
- M. Valin, M. P., et Mme Valin.
- M. G. Bossé, M. P., et Mme Bossé.
- M. E. Beaudet, M. P., et Mme Beaudet.
- M. W. Laurier, M. P., et Mme Laurier.
- L'Hon. J. J. Ross, Premier Ministre de la Province de
Québec.

- L'Hon. L. O. Taillon, Procureur Général.
 L'Hon. J. Blanchet, Secrétaire Provincial.
 L'Hon. E. Flynn, Solliciteur Général.
 L'Hon. G. Couture, Conseiller Législatif, et Mme Couture.
 L'Hon. J. Hearn, " "
 L'Hon. Rémillard, " "
 L'Hon. I. Thibaudeau.
 L'Hon. B. de la Bruère, Président de l'Assemblée Législative.
 M. L. G. Desjardins, M. P. P., et Mme Desjardins.
 Le Docteur Rinfret, M. P. P.
 M. J. Shehyn, M. P. P., et Mme Shehyn.
 M. Chase Casgrain, M. P. P., et Mme Casgrain.
 L'Hon. P. Garneau.
 M. D. Brousseau et Mme Brousseau.
 M. F. Carbray et Mme Carbray.
 L'Hon. J. G. Blanchet, Commissaire des Douanes.
 L'Hon. G. Ouimet, Surintendant de l'Instruction.
 M. S. Lesage, Député Ministre de l'Agriculture.
 M. E. Taché, " " des Terres de la Couronne.
 M. le Chevalier Robitaille et Mme Robitaille.
 M. le Chevalier Vincelette et Mme Vincelette.
 M. Léger Brousseau, Propriétaire-Editeur du " Courrier du Canada," et Mme Brousseau.
 M. William Sharples et Mme Pelletier.
 M. William Baby.
 M. H. J. J. B. Chouinard, avocat, Président général de la Société St-Jean-Baptiste, et Mme Chouinard.
 M. L. G. Baillargé, avocat.
 M. Panet Augers, avocat, et Mme Augers.
 M. Thos. Chapais, avocat, et Mme Chapais.
 M. C. E. Lemieux, M. D., et Mme Lemieux.
 M. L. E. Couture, marchand, et Mme Couture.
 M. Joseph Hamel, marchand, et Mme Hamel.
 M. Ferd. Hamel et Mme Hamel.
 Mme Pennée.
 Mme Vve Langevin.
 M. Z. Paquet, marchand.
 M. N. Lemieux, marchand et Mme Lemieux.
 M. Bureau, du Sault Montmorency.
 M. L. Paré et Mme Paré, de Ste-Anne de Beaupré.

NOTRE-DAME DE LOURDES.

Cher M. le Rédacteur,

Voici quelques petites feuilles que je viens de retrouver dans mon sac de voyage. Vous verrez par leur date de naissance qu'elles sont déjà un peu vieilles. Je me suis rappelé, après les avoir écrites, que je vous avais déjà envoyé quelques pages sur un sujet analogue — je veux dire sur Notre-Dame de Fourvières — que vous-même aviez déjà consacré tout un numéro des *Annales* à la relation d'un pèlerinage à Lourdes ; enfin, j'ai pensé que ces lignes écrites le soir, sous le coup de l'émotion, ne valaient rien, et c'est pour cela que je les ai gardées pour moi seul.

Aujourd'hui il faut faire les préparatifs d'un nouveau voyage, du dernier, celui-là ; élaguer tout ce qui est inutile, mettre de côté, détruire, brûler, etc. Mais je ne sais pourquoi je me sens repris de tendresse pour ces deux ou trois pages de Lourdes. Serait-ce parce que c'est aujourd'hui la fête de la Nativité ?

Quoiqu'il en soit, je vous les envoie, et s'il doit leur arriver malheur, j'aime mieux que ce soit sous vos mains que sous les miennes :

Agréoz, monsieur l'abbé,

Mes salutations affectueuses,

V. CHARLAND, Pbro.

Paris, 8 septembre 1886.

Encore quelques heures et je vais vous quitter, ô ma Mère, ô ma sainte Dame de Lourdes ! Mais j'emporte avec moi votre souvenir, et comment pourra-t-il jamais s'effacer ! Comment oublier cette image de votre immaculée conception, et ces mille cierges qui brûlent à vos pieds, et ces voix qui chantent et qui prient, et ces affirmations de la foi et de l'amour, et ces grandes panathénées chrétiennes où tous les rangs, tous les âges, toutes les conditions se mêlent pour ne plus former qu'une famille et chanter vos miséricordes !

Oh ! mon Dieu, que tout cela est beau, et quelles merveilles sont les vôtres ! Il y a trente ans, ici même, une enfant, une petite fille du peuple a parlé ; elle a parlé au nom d'une vision, d'une dame qui lui était apparue ; au nom de cette apparition, elle a demandé une église en ce lieu, et un temple superbe, brillant comme la robe de la Dame du Ciel, s'est élevé comme sous les doigts d'un magicien sacré.

Elle a demandé des prières, et des foules immenses sont venues et viennent encore de tous les points du monde.

Elle a demandé des purifications, et sous ses doigts d'enfant, l'eau vive et pure a jailli, et des gerbes écumantes suffirent à peine à l'avidité des multitudes.

Qui donc osera dire que le souffle de Dieu n'a pas passé dans cette atmosphère que nous respirons ici, et qui nous pénètre malgré nous de foi, d'espérance et d'amour !

Comment expliquer ce mouvement continu de tout un monde vers cette grotte où ni la nature ni l'art n'ont rien fait pour attirer les yeux, si Marie ne l'a sanctifiée de sa présence et embellie de son souvenir ?

Ah ! je le sais, elles sont belles ces pentes vertes et boisées où chantent à qui mieux mieux pinsons, fauvettes et chardonnerets. Elles sont belles ces eaux grossies du Gave, bondissant sur les cailloux entre deux frais rideaux d'aulnes et de peupliers. Elles sont belles ces parois verticales des roches Massabiellles, au pied desquelles s'estompe la grotte. Elles sont belles ces touffes verdoyantes qui s'arrondissent sur la tête de l'Immaculée, en une demi-couronne de buis et d'églantins, de ronces et de lierres. Elles sont aimables aussi et gentilles ces bergeronnettes et ces hirondelles qui viennent parfois effleurer de leurs ailes l'image vénérée, mais ce n'est pas ce qui émeut l'âme et lui fait éprouver ces tressaillements qu'elle ignorait jusque-là.

Non, à Lourdes, malgré la beauté du site, le spectacle n'est pas dans la nature, il est dans ce panorama vivant.

qui se meut sous nos yeux. Cet air qu'on respire, il porte au surnaturel, il porte en haut. Pendant des heures, pendant des journées entières, l'âme reste plongée dans un recueillement extatique, dans une paradisiaque ivresse : c'est l'ivresse de la prière, c'est presque le vertige des incantations.

Et d'où viennent ces entraînements, d'où viennent ces émotions ; pourquoi ces larmes qui font violence pour s'échapper ! Milton n'a-t-il pas répondu par avance quand il a dit que " l'harmonie des hommes sur la terre est bien plus douce à voir que n'est douce à entendre l'harmonie des sons ! "

Oh ! cette harmonie elle est ici complète, en vérité : Harmonies de pensées, harmonies de désirs, harmonies d'espérances : elle se reflètent sur les visages que la charité transfigure, et que les rayons d'en haut illuminent.

Et, le dirai-je, c'est ici seulement qu'on les trouve ! Cette impression toujours douce, j'allais dire toujours homogène, telle qu'on la rencontre ici, on la demanderait en vain en d'autres lieux, au foyer même du catholicisme. A Rome, en effet, dans les moments les plus solennels, il est presque toujours impossible d'éviter quelque note criarde, quelque tache au tableau. C'est qu'à Rome il n'y a pas que des hommes de prière comme ici : il y a les artistes et les simples curieux, des schismatiques et des infidèles, des critiques et des hommes blasés, des sceptiques et des facétieux ; il y a l'homme qui rit de tout, qui fait des mots de tout, et qui résume tout par le mot de la fin !

A Lourdes, grâce à Dieu, on est affranchi de ce mot de la fin ! ou bien s'il existe, c'est un cri d'espérance et tout le monde y répond !

On est affranchi de ce type agaçant du blasé sarcastique. Il ne vient pas ici, ou s'il s'y aventure, ce n'est pas pour se montrer. Il se cache, il prend un masque ! nous nous trompons, il prend un cierge et porte un chapelet. Il chante, il s'agenouille, il prie ; qui sait s'il ne répand pas même parfois de véritables larmes !

Cette sympathie des âmes, cette union des cœurs dans un même sentiment de foi et de piété, nous l'avons vu et c'est assez pour nous. Nous avons rêvé davantage, mais cela seul nous suffit maintenant. Nous avons espéré de voir quelque procession de huit ou dix mille hommes, des bannières étincelant au soleil, des fleurs, de l'encens, des promenades au flambeau, enfin quelque chose du *pardon* de la Bretagne au pied des Pyrénées, mais nous avons vu la statue de la Vierge et la grotte aux mille lumières, des hommes et des femmes, agenouillés, les bras en croix ; nous avons vu l'église de l'Immaculée et ses mille bannières, et parmi ces bannières celles des canadiens-français, nos compatriotes : nous avons vu surtout, et c'est un impérissable souvenir, la même confiance animer toutes les âmes, le même amour et la même espérance consoler tous les cœurs. Confiance en Marie ! Reine toute-puissante ; espérance en Marie, la toute bonne et dévouée mère des hommes ; amour à Marie, la plus belle, la plus pure, et la plus sainte des femmes.

N'est-ce pas assez, et le ciel sera-t-il autre chose que ce doux et divin commerce des enfants avec leur mère ?

.....
 Lourdes, le 10 juillet 1886.

—ooo—
 BON PERE.

—
 (Suite.)

Donc, cher lecteur, allons tout droit au but. Cherchons sincèrement la vérité, eh bien ! que voulez-vous ? Pour faire un bon père de famille, il faut d'abord un honnête homme, puis un chrétien, voilà les conditions, c'est à prendre ou à laisser. On aura beau dire, beau s'excuser : tout cela, contes non de *bonnes femmes*, mais de *bons hommes* qu'on se fait à soi-même...

Vous serez donc d'abord un honnête homme, un homme d'honneur.

Chacun, aujourd'hui, tient à passer pour honnête homme ; nous sommes susceptibles, chatouilleux sur ce point. Nous ne permettons à personne de nous toucher de ce côté-là, même du petit bout de la langue : nous parlons volontiers de notre honneur. Avant tout, l'honneur, disons-nous, c'est une question d'honneur !

C'est bien, j'aime cela, voilà qui est bien parlé ; vous tenez à l'honneur, je vous en fais mon compliment, bravo ! Du reste, ce sentiment n'est pas nouveau chez nous ; le mot honneur a toujours été un mot vraiment français. L'honneur et le Canadien-Français, ça se connaît et ça s'aime de vieille date.

Voilà donc de bonnes et de belles paroles. Mais si le mot est déjà si beau, la chose est bien plus belle encore..... Les belles paroles, sans doute, ne sont pas à dédaigner, mais cela ne suffit pas. C'est un bel habit, c'est une ceinture dorée, si vous voulez ; mais il faut quelque chose à mettre dessous ; autrement, tous ces grands mots ne seront plus même des paroles, ce sera quelque chose de moins : des mensonges !

Puis, voyez-vous, aujourd'hui, ces paroles-là sont usées, vieilles ; elles ont trop servi elles ont passé par trop de bouches qui les ont compromises. Qui ne les a prononcées ?

Laissons donc le mot et prenons-nous à la chose, c'est plus sûr.

Mais, d'abord, entendons-nous bien sur l'honnêteté et l'honneur.

Il y a des gens qui les font consister tout simplement à ne pas prendre directement le bien d'autrui. Après cela, ils se rengorgent et volontiers se prennent pour des prodiges d'honneur... Ah ! oui, inclinez-vous, saluez ; chapeau bas devant monsieur ! ce n'est pas un voleur, il peut se trouver sans crainte en face des hommes de police et des magistrats. Mais c'est encore là, grâce à Dieu, un mérite bien commun et dont beaucoup ne songent pas même à se prévaloir ; c'est ce que j'appellerais la petite honnêteté, l'honnêteté vulgaire, l'honnêteté de tout le monde.

Encore, pourtant, est-il bien sûr que ce soit l'honnêteté de tout le monde ? Je ne sais.

En ce temps-ci, on invente un tas de choses, un tas de moyens... ; et, comme tout cela n'est pas beau à voir et pourrait bien faire pour aux consciences, on l'a habillé de grands mots : *progrès, intelligence, habileté*. que sais-je ? C'est toujours la vieille méthode, aux vilaines choses les beaux habits. Du reste, il faut être de bon compte, rien n'en a plus besoin. On a essayé de nous faire aussi un honneur moderne, comme on dit ; tandis que malheureusement, ou plutôt fort heureusement, cette chose-là ne change pas. L'honneur est toujours l'honneur ; on est honnête ou on ne l'est pas. L'honneur du passé est l'honneur du dix-neuvième siècle. Il n'y a pas deux honneurs. Le reste me fait l'effet d'être de l'honneur de pacotille, des choses défraîchies, avariées, dont on dit volontiers : il n'y a jamais de bon marché dans la mauvaise marchandise.

Sans doute on ne s'en ira pas prendre directement le bien d'autrui, mais on a ses moyens et ses petites ruses pour le faire venir dans sa propre poche. On lui fait prendre, si vous voulez, le chemin le plus long, mais on a soin aussi qu'il finisse par arriver. Après cela, l'honneur est sauf, on se proclame honnête homme... Il ne faudrait pas le dire trop haut.

Tenez, j'aime mieux l'honneur dont je vais vous parler ; d'abord, il est plus gai et de meilleur aloi.

On sait que le long des murs de la Seine à Paris, beaucoup de petits marchands viennent étaler leurs magasins de livres. Hélas ! ils ne sont pas millionnaires, quoique le million soit fort à la mode... en paroles, bien entendu. Ils sont là, une longue journée, sans abri, exposés à la pluie, au froid, et encore après avoir grelotté, il y a des jours où ils s'en retournent sans avoir étrenné. Certainement, un billet de cent francs trouverait tout aussi bien sa place dans leur bourse que dans celle d'un autre.

Or, il y avait à Paris un savant qui, en sa qualité de savant, était pourvu d'une assez belle collection de dis-

tractions. Il était connu de tout le monde : c'était M. Babinot. Un jour, il avait trouvé sur ces murs un vieux livre à sa convenance ; il le prend, le met sous son bras, et s'en va sans payer ; mais le marchand court après lui et le rattrape.

— Eh monsieur ! lui crie-t-il, vous ne pensez donc pas à me solder ?

— Je n'y pensais pas, répondit le savant. Combien le bouquin ?

— Trente centimes.

— Prenez-les là-dessus. Et il donne un billet de cent francs.

— Je n'ai pas de monnaie pour vous rendre, observa le marchand, mais je vais m'en procurer.

— Bien, je vous attends."

M. Babinot ouvrit son livre pour le parcourir, mais au bout d'un instant, il le ferme et s'en alla. Le marchand revint, plus d'homme. Heureusement, il connaissait son client de vue ; il se mit donc à regarder tous les passants pendant plusieurs jours (cet argent lui pesait), et il finit par le voir passer ; il court après, et lui remet sa monnaie, que l'autre avait parfaitement oubliée.

M. Babinot était enchanté, mais dans sa joie il trouva moyen d'oublier sa canne, son mouchoir et ses lunettes sur un casier. Inutile de dire que tout lui fut rendu.

A la bonne heure ! voilà de la vraie honnêteté, de la vraie probité, de l'honneur sain, qui se porte bien.

Ne pas faire tort à son prochain, c'est déjà quelque chose et ce n'est pas à dédaigner ; mais, après tout, ce n'est qu'un honneur négatif, c'est le petit honneur, l'honneur du premier degré, l'honneur de tout le monde. Le grand, le véritable honneur n'est pas là. Il est dans l'accomplissement de ses devoirs : le devoir ! le devoir ! l'accomplissement de son devoir, voilà tout l'honnête homme ; sans cela il n'y a ni honnêteté ni honneur. Le devoir au détriment de ses intérêts ; avant ses plaisirs, le devoir même au péril de sa vie, voilà le véritable honneur auquel tout homme doit tenir.

Je ne sais si cela est toujours bien compris.

Quand quelqu'un a fait une belle action, pour nous dispenser de le louer et même de lui rendre justice, nous disons parfois assez légèrement : " Il n'a fait que son devoir."

Il n'a fait que son devoir, mais c'est déjà beaucoup ; c'est immense. Ah ! si chacun faisait son devoir sur la terre, les choses iraient beaucoup mieux qu'elles ne vont. Est-ce que l'on a jamais demandé à quelqu'un de faire davantage ? Le mal, les souffrances, les querelles, la misère, viennent presque toujours de ce qu'il y a des gens qui ne remplissent pas leur devoir.

Souvent on rencontre un brave homme qui s'empresse de rapporter une somme trouvée ou qui s'est dévoué pour son semblable. On le félicite, on veut le récompenser, et il répond modestement : " Merci ; je n'ai fait que mon devoir." Quand cette parole est sincère, quand elle vient du fond du cœur, elle est admirable, elle est sublime, je ne sache rien de plus grand en ce monde.

Aussi, quand quelqu'un nous blesse en accomplissant son devoir, chacun de nous doit dire : " J'ai tort de me plaindre, c'est son devoir, et l'homme qui accomplit son devoir est toujours un être que l'on doit respecter, vénérer, alors même que ce serait un inférieur."

(A suivre)

ACTIONS DE GRACES.

* * Je dois à la bonne sainte Anne la guérison de plusieurs maux dont j'ai bien souffert. *Mme V. L., Ste-Claire.*

LES TROIS RIVIÈRES.—J'ai obtenu la guérison d'une infirmité qui me rendait incapable de donner personnellement les soins dévoués à une mère de famille dans sa maison. Je souffrais beaucoup et l'état de faiblesse auquel j'étais réduite occasionnait un surcroît de

dépenses qui est toujours une charge très-lourde pour une famille d'ouvrier, comme nous sommes ; de sorte que je ne souffrais pas seulement de l'infirmité qui durait depuis plus de deux ans, mais de tous les inconvénients qui pesaient sur mon mari et mes enfants. Grâces en soient rendues au ciel, la sainte Vierge et sa bonne et glorieuse mère m'ont rendu la santé, et depuis plus de neuf mois je suis à la besogne, sans qu'il me soit nécessaire de recourir à d'autres mains que les miennes pour tous les soins ordinaires du ménage.

Je dois ajouter que j'ai été pendant une quinzaine de mois au moins sous les soins des médecins, et les quelques soulagemens que j'en reçus n'ont jamais été ni bien grands, ni durables. Il est donc juste que je m'unisse aux nombreux favorisés de la maternelle charité de la bonne et grande patronne qu'on n'invoque pas en vain. Béni soit Dieu ! Béni soit l'Immaculée Vierge Mère et celle qui a eu le privilège d'être sa Mère, la chère bonne Ste Anne.

Mme R. D.

LAPRAIRIE.—Ma femme âgée de 60 ans, contracta la diphthérie, en soignant 3 de ses petites filles, dont deux moururent de cette cruelle maladie. Je promis à sainte Anne, si elle recouvrait la santé, de témoigner publiquement ma reconnaissance. Je fus exaucé presque à l'instant. Aussi ma foi ne connut elle pas de bornes, et je ne négligeai pas, le moment venu, de faire éclater ma gratitude.

H. S.

ISLET.—Dans le courant de novembre dernier la peste a fait tout-à-coup irruption dans ma maison : l'un de mes enfants en était atteint.

Or, il n'y avait à ma disposition aucun moyen d'éloigner ce pauvre petit malade. Il fallut nous arranger à la maison comme nous le pûmes. Le pauvre enfant est resté seul dans sa chambre ; je le soignais tout en continuant d'agir au milieu de la famille.

Mais nous nous confiâmes tous à la Bonne Sainte Anne. Oni, tous, le père, la mère, le malade et les autres enfants, nous nous mêmes à conjurer la puissante Protectrice des malades et des affligés de daigner avoir pitié de nous. — Nous promîmes messes, pèlerinages, actions de grâces, si l'enfant était guéri, et si aucun autre membre de la famille n'était atteint de la terrible contagion.

Sainte Anne nous a tout obtenu.

Gloire, amour, reconnaissance à notre chère et puissante Protectrice.

UNE ABONNÉE.

ST-GRÉGOIRE.—Je crois devoir vous prier d'insérer sur les Annales de Ste-Anne une guérison obtenue dans ma paroisse lors du dernier pèlerinage de Nicolet.

Madame Cyrille Thibodeau, qui faisait partie de ce pèlerinage, souffrait depuis assez longtemps de grandes douleurs dans les yeux. Elle ne pouvait regarder aucune lumière et portait en conséquence des lunettes colorées. La veille du départ des pèlerins, étant venue me demander de prier pour elle, vu qu'elle croyait ne pouvoir faire partie du pèlerinage, Je l'engageai fortement à profiter de l'occasion favorable et à mettre de côté ses raisons. Elle se rendit à mon conseil et dès ce moment elle ressentit un soulagement qui ne fit qu'augmenter durant le cours du pèlerinage. Elle a laissé ses lunettes aux pieds de la Bonne Ste-Anne.

Depuis ce temps elle n'a fait que prendre du mieux. Elle travaille et agit sans lunettes, et ne ressent plus aucune douleur.

Aussi croyant sincèrement être redevable à la Bonne Ste-Anne de cette faveur signalée, elle me prie d'être pour elle l'interprète de sa vive reconnaissance.

J. E. P.

STE-ANNE DE LA PÉRADE.—Je vous prie d'insérer dans les annales de la Bonne Ste-Anne le récit d'une guérison miraculeuse arrivée à Ste-Anne de la Pérade. Je vous envoie ce qui a paru sur un journal au sujet

de cette guérison, les faits sont assez bien relatés et je ne vois rien à ajouter.

Une guérison miraculeuse a été effectuée le 20 du courant à Ste-Anne de la Pérade par la vertu de l'eau puisée à la fontaine placéé sur le parvis de l'église Sainte-Anne de Beaupré. Voici les détails de ce miracle qui a été célébré par un *Te Deum* solennel chanté le même jour à l'église paroissiale.

Depuis onze mois, l'une des filles de M. Adolphe Bigné, âgée de 21 ans, était clouée sur un lit de douleurs, et après avoir fait ses adieux à ses parents et amis elle n'attendait plus que la mort à laquelle elle était préparée depuis longtemps et qui ne pouvait tarder à venir mettre un terme à ses souffrances.

Le mardi, 20 juillet, se sentant affaiblir davantage, elle demanda de l'eau puisée à la Bonne Sainte-Anne et elle en but avec délices. Quelle ne fut pas l'étonnement de sa mère et des autres membres de la famille, en la voyant paraître un peu plus tard dans la chambre où ils se tenaient ! Ils crurent presque à une apparition surnaturelle, mais elle les informa qu'elle était guérie depuis qu'elle avait absorbé l'eau miraculeuse, et tous se jetèrent spontanément à genoux pour remercier la grande thaumaturge du miracle qu'elle venait d'opérer. C'est à qui maintenant ira voir celle qui a été l'objet d'une si insigne faveur.

Je vous prie de plus d'insérer deux autres guérisons opérées par Ste-Anne dans notre paroisse.

Pierre Lebœuf, vieillard de 78 ans avait depuis quelque temps une tumeur dans la gorge qui le faisait beaucoup souffrir et qui l'empêchait de manger ; il croyait que c'en était fini de lui et qu'il allait mourir. Il prie la bonne Ste-Anne de lui venir en aide et promet de l'honorer plus qu'il ne l'avait fait encore par le passé ; aussitôt la tumeur se vide d'elle-même et le voilà guéri ; il parle, il mange facilement et ne sent plus de trace de son mal.

Jos. Toutan, aussi de Ste-Anne, souffrait depuis près de deux ans d'un mal de pied et pouvait avec peine

marcher ; il fait deux fois le pèlerinage à la Bonne Ste-Anne et aujourd'hui il est parfaitement guéri. Ces deux favorisés de Ste-Anne désirent faire publier dans les Annales, les faveurs qu'ils viennent d'obtenir.

B. C. B.

BERTHIER.--Je suis chargé par M. J. B. Lessard, de Berthier, de porter ce qui suit à votre connaissance, afin que vous l'insériez dans vos annales si bon vous semble.

Une fille de M. Lessard commença à tomber du haut mal à l'âge de trois ans, et l'horrible affliction continua jusqu'à l'année dernière, la 15^e de l'octobre. Comme c'est ordinairement le cas pour ce genre de maladie, tous les soins possibles furent sans aucune efficacité. Au contraire, le mal augmenta et il en vint à assaillir la pauvre victime jusqu'à plusieurs fois le jour. Après quelques années d'essai on abandonna tout espoir dans les soins médicaux : l'intercession de la bonne Ste-Anne fut choisie pour unique remède. On pria beaucoup la grande Sainte, et l'on conduisit l'enfant quatre fois au célèbre sanctuaire de Beaupré. Au quatrième pèlerinage le mal cessa entièrement. Il y a de cela plus d'un an, et la guérison continue à paraître complète.

Madame Joseph Blais, de la même paroisse, me prie aussi de vous faire connaître sa guérison, pareillement obtenue par l'entremise de Ste-Anne.

Cette Dame était affligée d'une affreuse dyspepsie. Je suis témoin que les soins du médecin et autres lui ont été prodigués sans aucun résultat. Aussitôt qu'elle avalait la moindre quantité de nourriture, elle souffrait des tortures atroces à l'estomac. Plusieurs fois appelé près d'elle en ces moments, je l'ai toujours entendue pousser des cris déchirants arrachés par la douleur. Aujourd'hui, après plus d'un an de semblable souffrance, elle voit sa guérison se maintenir, et l'attribue à la puissante intercession de Ste Anne qu'elle a tant sollicitée.

M. H., p.

FAVEURS OBTENUES PAR SAINTÉ ANNE (1)

(Jusqu'au 30 septembre.)

Plusieurs grandes faveurs obtenues par l'intercession de sainte Anne. *Mme L. C., St-Raymond.*—Guérison de mon petit garçon qu'un mal de jambe empêchait de marcher. *Mme J. D. Kamouraska.* Depuis 6 mois ma petite filie souffrait tellement du mal d'yeux qu'elle pouvait à peine entr'ouvrir les paupières. Après de nombreux soins et remèdes inutiles elle n'a obtenu de sainte Anne sa guérison. *Mme P. B., St-Jean, I. O.*—Toux fatigante et dangereuse disparue. *Acton Vale.*—Jusqu'à présent, faute de ressources, j'ai été privé de l'avantage de commencer mes études. Mais sainte Anne, que j'ai priée avec instance, n'a pas voulu me refuser plus longtemps ce bonheur. Je commence à 16 ans, c'est un peu tard, mais sainte Anne m'aidera. *Ste-Anne.*—Asthme guéri. Aussi, faveur insigne accordée à ma famille. *Mme P. R., Brunswick, Me.*—J'ai obtenu de sainte Anne la force de ne plus boire de liqueurs enivrantes. *Holyoke.*—Guérison d'un mal de talon fort douloureux. *Mlle L. V., East Brighton, Vt.*—Des parents remercient sainte Anne de les avoir guéris, eux et leurs enfants, et de leur avoir accordé plusieurs grâces. *Mme E. R., St-Prime.*—Grâces à sainte Anne, mon mari a recouvré la santé. *Yamachiche.*—Remerciements pour grâces spirituelles et temporelles. Guérison. *G. Hadlow Cove.*—Guérison des suites d'une chute. Je remercie également sainte Anne pour des faveurs spirituelles. *Lotbinière.*—Maladie longue et douloureuse enfin soulagée. *M. B., Lewiston Me.*—Mal de jambe notablement soulagé. *A. L., St-Romuald.*—Mon mari a obtenu, grâce à sainte Anne, un mieux sensible : Moi, j'ai été guérie d'une toux qui menaçait de se changer en consommation. Une voisine a été délivrée d'une dangereuse maladie. *C. B., Ste-Julie.*—Une santé rétablie par l'intercession de sainte Anne. *A. P. P.*—Grâces à sainte Anne, ma santé est complètement rétablie. *J. P., St-Jean, I. O.*—Une petite fille, souffrant du mal d'yeux depuis plusieurs années, a été guérie par sainte Anne. *A. P., Ste-Anne.* Plusieurs fois mon mari a été protégé par sainte Anne. *Anonyme.* Plusieurs faveurs obtenues. Heureuse délivrance. *Mme L. B., Champlain.*—Guérison obtenue par une dame et une jeune fille, Faveur extraordinaire due à sainte Anne. Autres grâces obtenues par son intercession. *St-Jean-Baptiste, Québec.*—Une dame de St-Roch, protégée par sainte Anne se reconnaît incapable de lui témoigner sa reconnaissance. *F. X. P., Québec.*—Un de mes paroissiens Benjamin Olivier, a été guéri d'une maladie assez grave à la suite d'une retraite faite en l'honneur de sainte Anne. *L. A.,*

(1) Conformément au décret d'Urbain VIII, nous soumettons entièrement à la sainte Eglise l'appréciation de ces faits.

Lewiston, Me.—Il y a deux ans, je promis pendant une dangereuse maladie, à la bonne sainte Anne, que je publierais sur les Annales la faveur qu'elle m'accorderait de vaquer à mes occupations. J'ai été exaucée, et depuis lors ma santé s'est peu à peu améliorée.

Mme F. L. Poirier, Fraserville.—Maladie soulagée, autre maladie évitée, grâces à sainte Anne. *Mme A. V., Québec.*—Mal de bras guéri. *H. B., St-Eugène.*—Autre maladie guérie dans un pèlerinage. *J. B., St-Marcel.*—Plusieurs faveurs signalées, entr'autres une bonne situation. *Ludovicus, Comté de Richelieu.*—Conversion d'un parent à l'article de la mort. Guérison du mal d'yeux. *Mme V. R. D., Ste-Julie.*—L'hiver dernier, nos petits enfants tombèrent malades. Nous fîmes un pèlerinage pour obtenir leur guérison, et nous fûmes pleinement exaucés. *St-Augustin.*—Grâces signalées dues à l'intercession de sainte Anne. *St-Jean, I. O.*—Enfant de 3 ans a commencé à marcher grâces à sainte Anne. *M. S., Riv. Ouelle.* Situation obtenue. *J. G., Shenley.*—Guérison d'une maladie de plusieurs mois de durée. *A. B., Ste-Foye.*—Sainte Anne a guéri mes enfants gravement malades. *La Baie du Febvre.*—Guérison de trois maladies, dont deux étaient graves. *Mme A. D. N. H.* Deux grâces obtenues. Merci. *D. X. M.*—Extinction de voix, suite d'une pleurésie, guérie par sainte Anne. *A. L., Ste-Genève.* Mère et enfant guéris. *Mme S. D., Ste-Foye.*—Ma sœur, atteinte d'une tumeur depuis plusieurs années, doit à sainte Anne la cessation de ses souffrances. *S. T., Anc. Lorette.*—Guérison d'un enfant menacé de devenir infirme pour la vie. *Mme T. Anc. Lorette.* Reconnaissance pour guérison et autres faveurs. *Mme R. F., L'Islet.* Somme d'argent retrouvée. *J. B. B., Hudson.*—Mal de jambe guéri. *Nashua, N. H.*—Après de nombreuses prières, j'ai été guérie par sainte Anne d'une maladie qui me tourmentait depuis longtemps. *P. P. L.*—Maladie guérie et autres faveurs. *Mme H. D.*—Guérison d'un poitrinaire. *M. L., St-Roch, Québec.*—Reconnaissance à sainte Anne pour plusieurs guérisons et autres faveurs. *Mme A. V., St-Ferréol.*—Succès d'une entreprise difficile. *M. E. F., St-Jovite.*—Reconnaissance à sainte Anne pour faveur obtenue. *M. L., Burlington, Vt.*—Inflammation d'intestins guérie par sainte Anne. *Mme F. L., St-Jean-Port-Joly.*—Santé parfaitement recouvrée après une neuvaine à sainte Anne. *Mme E. G. L., Lachenaie.*—Objet précieux retrouvé. Mère de famille préservée d'une cruelle opération. *Cleveland.*—Maladie grave guérie. *Ware Village.*—Guérison d'une attaque de paralysie. *Beauport.*—Deux grâces obtenues, l'une temporelle, l'autre spirituelle. *E. C., South Falls.*—Sainte Anne m'a exaucé. *Egypte.*—Reconnaissance pour une guérison. *Mme V. L., Lynchton.*—Après deux ans de repos forcé, je puis travailler. Sainte Anne m'a accordé cette faveur dans un pèlerinage à Beauport. *P. P., Ile du Pads.*—Plusieurs grâces obtenues de sainte Anne. *Pointe-aux-Trembles.*—Reconnaissance pour un soulagement considérable. *Mme E. R., St-Grégoire.*—Une

orpheline menacée de perdre la vue, en doit la conservation à sainte Anne. *G. L., Sorrel.*—Plusieurs grâces. *Les Trois-Rivières.*—Guéri subitement d'un violent mal de gorge en faisant une promesse à sainte Anne. *J. P.*—Reconnaissance pour guérison d'une grande douleur dans le bras. *B. B.*—Mal de gorge et mal de dents guéris. *G. H., St-Bonaventure.*—Fièvres guéries. *East Jeffrey.*—Guérison. *M. J. X. D., St-Jean, I. O.*—Guérison d'une maladie grave et de deux abcès au bras. *St-Roch.*—Souffrant depuis trois mois, je dois à sainte Anne la disparition de ma maladie. *J. T., Québec.*—Retour à la santé d'un enfant mourant. *J. T., St-Roch.*—Plusieurs faveurs obtenues de sainte Anne par des neuvaines et des pèlerinages. Pèlerinage fait pour un neveu a eu son bon effet. Guéri du mal de jambe. *Plusieurs abonnés de Sainte Anne de la Pêrade.*—Reconnaissance pour une grâce. *Mme J. P., Fall River, Mass.*—Père de famille guéri d'un mal désespéré, conservé à ses enfants. Une femme guérie de deux maladies. *Anonyme.*—Grâce particulière due à l'intercession de sainte Anne. *A. C., St-Hyacinthe.*—Mon enfant a pu recevoir le baptême. *Marlboro, Mass.*—Enfant guéri de diphthérie. Petite fille délivrée de violentes convulsions, grâces à sainte Anne. *Mdes C. et P. St. M., North Cambridge, Mass.*—Enfant guéri du croup après avoir été recommandé par sa mère à sainte Anne. *D. V. L., Yamachiche.*—Guérison et plusieurs autres grâces. *E. G., St-Germain.*—Guérison d'une mère de famille. *Mme B.*—Enfant guéri de convulsions. *Mme D. L., Hancock, Mich.*—Heureuse maladie. *Mme C. M., Montréal.*

(Depuis le 1er octobre.)

Nouvelles reçues de mon mari. *Québec.*—Danger évité, inquiétudes disparues. *St-Pierre, I. O.*—Mille remerciements à sainte Anne pour faveurs obtenues d'elle à plusieurs reprises. *Louiseville.*—Grâce particulière. *Mme D. P., Winooski, Vt.*—Actions de grâces pour la guérison de ma petite fille. *Mme J. L., Concordia, Kansas.*—Grâce due à sainte Anne. *I. L., St-Henri, Montréal.*—Après une neuvaine à sainte Anne, ma fille s'est sentie guérie. *Mme C. B., St-Gabriel.*—Emploi obtenu. *Z. C., Institut.*—Ulcères disparus. Succès dans un examen. Autres faveurs. *Papineauville.*—Dans un pèlerinage, le 1er d'août dernier, une mère de famille a obtenu de sainte Anne la guérison de son mari et de ses deux filles. Une autre personne y a obtenu plusieurs faveurs. *Mmes O. M. et L., St-Eugène de Grantham.*—Maladie grave notablement guérie. *M. C., Warwick.*—Guérison, reconnaissance. *M. S. B.*—Sainte Anne a exaucé ma prière. *New Bedford.*—Petite fille guérie. *Les Trois-Rivières.*—Guérison et autres grâces. *La Baie du Febvre.*—Blessure grave sans suites fâcheuses. *M. F. A.*—Reconnaissance à sainte Anne pour une grâce. *M. S. D., St-Georges.*—Emploi, guérison, soulagement. Une mère et son enfant guéris par sainte Anne. *St-Laurent, I. O.*—Remerciements à sainte Anne pour des

grâces. *L'Assomption*.—Actions de grâces. *Lake Linden, Mich.*
 Guérison de dyspepsie. Reconnaissance tardive. *M. L. F., Ste-*
Marie, Beauce.—Rhumatisme guéri. *C. S., St-Isidore*.—Mille
 remerciements à sainte Anne pour des grâces. *E. L. J. P., Ste-*
Jeanne.—Guérison d'une maladie regardée comme incurable. *A.*
O., St-Modeste.—Protection dans un voyage. *F. V. S., St-Jean-*
Port-Joly.—Guérison de mon mari. Trois autres guérisons. *Mme*
J. G., St-Raymond.—Reconnaissance à sainte Anne pour des grâces
 ineffables. *Une dame*.—Guérison à la suite d'une neuvaine. *M. D.,*
St-Ubalde.—Une mère a été plusieurs fois guérie avec deux de ses
 enfants. Elle doit aussi à l'intercession de sainte Anne la grâce
 d'avoir fait baptiser son enfant. *Mme G.*—Deux guérisons obtenues
 en promettant un pèlerinage à sainte Anne. *Mme V. L., Dover,*
N. H.—Sainte Anne m'a délivrée d'une dangereuse maladie des
 poumons. *M. L. G., Marieville*.—Sainte Anne a guéri mon mari
 qui avait de fréquentes hémorrhagies des poumons. *Fanbourg St-*
Jean, Québec.

—000—

DONS A SAINTE ANNE.

Pour le sanctuaire	\$36.15
Pour la cloche	11.75

RECOMMANDATIONS AUX PRIÈRES.

Le triomphe de l'Eglise catholique et de notre saint père le pape
 Léon XIII.

Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec et Nos
 Seigneurs les Archevêques et évêques de la province de Québec.

Actions de grâces, 8 ; aliéné 1 ; apostolat 1 ; bonnes morts, 9 ;
 collège, 1 ; commurautés, 2 ; conversions, 78 ; curés et paroissiens,
 5 ; défunts, 46 ; emplois désirés, 4 ; enfants, 17 ; entreprises,
 7 ; étudiants, 300 ; familles, 22 ; grâces temporelles, 4 ;
 grâces spirituelles, 20 ; infirmes 3 ; intentions particulières, 7 ;
 ivrognes, 5 ; jeunes gens, 14 ; jeunes filles, 12 ; malades, 17 ;
 ménages désunis, 2 ; mères de famille, 8 ; patience et résignation,
 3 ; pères de famille, 7 ; persévérance, 12 ; personnes en danger
 de perdre la foi 3 ; première communion, 3 ; prisonniers 3 ;
 protestants, 69 ; vocations, 3 ; voyageurs 5.

La conversion de l'Angleterre, de la Russie et des Etats-Unis.

Les personnes recommandées à Somerset.

Les personnes déjà recommandées et non encore exaucées.

La conversion de la foi parmi le peuple canadien.